2015

VERNUSSE

Lettre municipale annuelle

Le mot du Maire	3
Services et dates à retenir	4
Informations pratiques	5
Bilan d'activité 2015	6
Projet 2016	7
Bilan financier	8/9
Actions de la Communauté de Communes	10
Com Com…	11
Com Com…	12
Com Com…	13
Com Com…	14
Com Com…	15
SICTOM	16
Tourisme	17
Tourisme…..	18
CCAS	19
Vie associative	20
Patrimoine	21
Vie communale	22
Vie communale…	2 3
Commémorations	24

ETAT CIVIL 2014

Décès:
Christiane Tourret
Maurice Baudoux

Naissance:
Ely.Bon-lecomte

Le mot du Maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

Comme chaque année depuis 7 ans la lettre municipale annuelle nous permet de retracer ensemble l'année passée et vous invite a connaître les projets de l'année à venir.

Le début et la fin de l'année 2015 ont été entachés par les évènements dramatiques que vous connaissez.Je laisse à chacun d'entre vous le soin de se positionner sur ces actes criminels, mais nous devons prendre conscience que nous devons réagir afin de préserver les valeurs qui font le bien fondé de notre démocratie.

En 2015,le réchauffement climatique fut une des grandes préoccupations avec les membres de la COP21 rassemblés en France au mois de décembre. Les bonnes décisions estimées les meilleures pour nous tous ont été prises sans oublier la question vitale pour l'avenir de notre planète, AVOIR **UNE VISION SOLIDAIRE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE.**

En 2015,les transformations de la réforme territoriale se sont encore imposées avec le redécoupage des régions. Bien venue à l'AURA ou bien peut être au RAA! Peu importe, les élections régionales ont placé les nouvelles équipes et les feuilles de route vont être distribuées.

Et puis la fusion des Communautés de Communes emboîte le pas. Les communes ont été consultées par délibération et le Conseil Municipal de Vernusse a refusé la fusion avec la Communauté de Commune de Commentry/Néris proposée par le Préfet. Ce refus a été motivé par deux raisons: la première étant de ne pas nous précipiter ,nous préférons une position d'attente et d'observation, notre Communauté de Communes au regard de la loi NOTRE n'a pas d'obligation de fusion (nous représentons plus de 5000 habitants), notre trésorerie est saine et nos projets à 6 ans sont réfléchis et essentiels aux besoins du territoire des 21 communes. La deuxième raison est que notre commune est sous l'aire d'influence de la ville de Montluçon, selon une cohérence géographique sociale, culturelle et économique depuis le siècle dernier. Nos organisations évoluent et ne sont pas statiques, aujourd'hui on estime qu'environ 80% de la population vernussoise est organisée vers l'Est du territoire Saint Pourçinois, reste environ 20% organisée sur Commentry/Néris.Notre commune de référence reste Montmarault. Cette étape de fusion est une étape à la prochaine qui sera l'absorption de cette nouvelle Communauté de Commune, par la Communauté d'agglomération de Montluçon. Et pourquoi ne pas nous tourner vers une autre Communauté d'agglomération? Les décisions finales du Préfet seront prises au cours du premier semestre 2016 et les nouvelles organisations opérationnelles en janvier 2017.

Nous avons des inquiétudes renforcées par des zones d'incertitude de ce grand boulversement.Est ce une politique en faveur de la ruralité? Les petites communes seront elles considérées à la hauteur de leur besoin?

En 2015,nous avons travaillé à la concrétisation des projets de travaux et d'investissement de petit matériel comme les travaux dans les locaux de la mairie, les réparations du système de chauffage au Foyer socioculturel, les travaux de voirie etc.…

Nous voici en 2016 et hormis la réalisation des travaux répétitifs d'année en année, nous envisageons la réalisation des travaux des toits de l'église et la réfection du mur du cimetière.

Sachez bien que votre équipe municipale s'active dans tous les domaines importants, notre ligne de conduite est animée par la qualité du vivre ensemble et le respect des différences.

Avant de terminer nous avons une pensée pour les vernussois et vernussoises qui nous ont quitté trop vite mais qui restent inscrits dans notre histoire familiale, amicale ou bien tout simplement communale.

Je remercie l'équipe municipale ,les employés de la commune et les membres du CCAS pour leur dévouement et leur disponibilité au service des habitants.

Nous vous souhaitons une très belle année et notre vœu le plus fort est celui du rassemblement pour notre commune de Vernusse.

Chantal Tourret

Equipe Municipale

Chantal Tourret:Maire

J.Pierre Moncelon :Adjoint
Agnès Teilhol:Adjointe
Marceau Ducrot:Adjoint

Les Conseillers: Rémi Gauvin,Michel Brugues,Christine Soulier,Madeleine Chadrin,Maria Ts'as.

Les Services et dates à retenir

TRITOUMOBILE 2016
(Nouveauté)
plate forme à l'arrière de la Mairie
Du 6 au 7 mai 2016
Du 22 au 24 septembre 2016
De 10heures à 12 h 30
De 13 h30 à 17 heures

EPAVES AUTOMOBILES

Ce service n'est plus opérationnel

- La Mairie est ouverte au public le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h.

Permanence des élus : le mardi de 14h à 16h et le mercredi de 10h à 11h.

- Les employés municipaux à votre service :

Virginie Pernelle au secrétariat
Didier Chadrin au service technique
Bernadette Malapaire au service de l'entretien

Don du sang
0810 150 150

Collectes 2016
de
15h30 à 19h
Montmarault
Espace Claude
Capdevielle les:
22 février
21 avril
17 juin
18 août
14 octobre
22 décembre

Numéros d'urgence:

Pompiers : 18 (112 à partir d'un portable)
SAMU :15
Sans abri :115
Enfance maltraitance:119
Police :17
Centre antipoison : 04 72 11 69 11
Fil santé jeune : 3224

Les informations pratiques

- **Carte d'identité**

Se présenter en mairie avec un acte de naissance de moins de 3 mois, deux photos d'identité ,un justificatif de domicile. Un timbre fiscal de 25 euros sera nécessaire dans le cas de perte ou vol de votre carte .

- **Recensement**

Dès 16 ans il est indispensable de se faire recenser muni du livret de famille des parents ;l'attestation délivrée permet l'inscription aux examens (BEP,BAC, permis de conduire etc.....)

- **Location de la salle du Centre Socio .Culturel**

S'adresser en mairie ou bien au 04 70 07 64 96 pour votre réservation.

- **Demande de renseignements administratifs**

Composer le 3939 ou socio.public.fr

- **Construire ou rénover**

L e Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement peut dans la phase projet vous conseiller gratuitement sur rendez vous au 04 70 20 11 00

- **Logement**

Pour tout renseignements en tant que propriétaire ou locataire contacter l'ADIL au 04 70 28 42 04 pour des conseils pour des travaux et des aides éventuelles contacter le PACT ARIM au 04 70 28 45 78

- Centre social rural de Villefranche d'Allier :contacter Christine Desnoyer pour toute information :04 70 07 41 69

- **Maison du tourisme**

ZA du Grand Champ à Montmarault 0470074182 (siège de la Communauté de Communes de la région de Montmarault)

- **Transport à la demande**

Téléphonez et informez vous du lundi au samedi de 8h00 à 19h00 au 0800 800 966

- **Centre de vaccination gratuit**

Informez vous au 04 70 02 27 07

Des informations sont à votre disposition tout au long de l'année dans le tableau d'affichage de la Mairie

Bilan d'activité 2015

•Au cours de l'année 2015 nous avons réalisé des travaux de voirie aux Côtes, au Moulin de Puy Guillon, aux Pourrats.
•Embellissement et travaux d'entretien de la porte de l'église et de la fenêtre de la sacristie.
•Pose d'un défibrillateur subventionné par Groupama.
•Travaux d'électricité en Mairie et au Foyer.
•Travaux de révision et réparation du chauffage du Foyer
•Travaux de peinture du secrétariat de la mairie ,de la salle de réunion et du bureau du Maire.
•Reconstruction du mur de soutien de la mare;
•Mise aux normes de l'accessibilité du Foyer.
•Changement de place de la boîte aux lettres.

•Rebouchage des nids de poule .
•Apport de matériaux sur les voies rurales.
•Curage des fossés.
•Fauchage des fossés.
•Entretien du système de sécurité en Mairie et au Centre Socio-Culturel.
•Entretien des systèmes électriques au Centre Socio-Culturel.
•Entretien de la chaudière.
•Révision des bouches à incendie.
•Entretien quotidien de l'environnement de la commune(espaces verts, taille des arbustes, entretien du cimetière, entretien des évacuations d'eau, suivi du mobilier de la salle….).
•Entretien du Centre Socio-Culturel ,de la mairie.
•Fleurissement de la commune
•Eclairage de la commune

Projets 2016

Signalétique :

Préparation du dossier : Numérotage des rues dans le bourg et réflexion sur le nom des rues.

Equipement :

Achat d'une Sono mobile (conférences,réunions…)

Environnement :

Fleurir les entrées de la commune au niveau des panneaux, ainsi que le carrefour de Brenazet

Conseil Départemental/Commune

Dans le cadre du programme « fossés 2016 » le Conseil Départemental sollicite la Commune pour le dispositif de sécurité (têtes d'aqueducs) sur le D308 du Bourg à Rivalais de la D68 au Pont-Pacaud à hauteur de 1 110 €.

Social :

La municipalité s'est alliée au projet de la Communauté de Communes en ouvrant un chantier d'insertion pour la réfection du mur du cimetière

Entretien chemins ruraux :

La Municipalité met à la disposition des usagers, des matériaux pour l'entretien des chemins.

Signaler en Mairie l'utilisation des matériaux.

Voirie :

•Apport de matériaux sur les voies rurales de la commune , et bouchage des nids de poule avec un enrobé froid sur la plupart des voies communales .
•Curage de fossés.
•Fauchage des accotements.
Projets:
•Réfection du chemin de la TOULOUSE
•Bordure route de MORLAT et drainage.
•Niveler la voie communale des COTES
•Préparer le bas de la route de VILLARS(reprofilage,drainage et empierrement)en vue du revêtementde la voie l'année suivante.
•Enrobée de certaines parties de la voie communale du Ris de la Raz.

Investissement

Toits de l' abside de l'église

Restauration:

Passerelle de la Maillerie Bûlée

Bilan financier 2015

❑ **Réalisation 2015 -Section de FONCTIONNEMENT**

Dépenses :

▪ Charges à caractère général (eau, électricité, propane, entretient courant voirie, bâtiments, maintenance, téléphonique, assurances, cérémonies).....	24 534,81
▪ Charges de personnel (traitements, charges salariales et patronales, participation femmes de services self).....	28 735,20
▪ Atténuation de produits (reversement FNGIR).....	15 127,00
▪ Autres charges de gestion courantes (élus, contributions organismes intercommunaux, SDI, subventions).....	41 301,03
▪ Charges financières (intérêts emprunts).....	3 270,37
TOTAL DEPENSES :	**112 968,41**

Recettes:

▪ Produit des services (RODP, régie copies, concessions).....	2 189,86
▪ Impôts et taxes (contributions directes, droits mutations, fds péréquation, recettes fisc. Interco...).....	71 137,00
▪ Dotations et participations (dotations Etat, DGF, DSR, FDTP, Dot. Elus Locaux…).....	75 267,87
▪ Autres produits de gestion courante (Centre Socio Culturel).....	1 010,00
▪ Produits financiers.....	1,42
▪ Produits exceptionnels.....	333,85
▪ Excédent de fonctionnement 2014.....	28 731,96
TOTAL RECETTES :	**178 671,96**

Excédent global de Fonctionnement 2015 : 65 703,55

Bilan financier 2015

❑ **Réalisation 2015 - Section d'INVESTISSEMENT**

Dépenses :

✓ Remboursement capital des emprunts	20 138,34
✓ Travaux bâtiments communaux	1 991,36
✓ Achat équipements	3 000,72
✓ Signalétique	1 400,03
✓ Travaux de voirie communale	11 875,56
✓ Travaux église	973,20
✓ Déficit reporté 2014	13 269,87
TOTAL DEPENSES :	**52 649,08**

Recettes :

✓ FCTVA sur travaux 2013	2 506,56
✓ Excédent de fonctionnement capitalisé	14 243,87
✓ Subvention Conseil Général 2015	4 873,81
✓ Subvention Amende de police	313,61
✓ Subvention Groupama	1 000,00
TOTAL RECETTES :	**22 937,85**

Déficit global d'investissement 2015 : 29 711,23

Actions 2015
de la Communauté de Commune

- **MAISON DU TOURISME.**

Un concours des maisons fleuries est organisé chaque année sur l'ensemble des villages de la Communauté de Communes. En avril,76 lauréats ont ainsi reçu un prix à Saint Priest en Murat.

Le 31 mai, s'est déroulée la troisième édition du rallye » COMCOM'UNE AVENTURE » organisée par la Maison du Tourisme. Une bonne initiative pour faire découvrir le territoire de manière ludique et un grand succès puisque près de 50 voitures étaient engagées.

Les visites dans le cadre des « coulisses des métiers » se sont poursuivies cette année en partenariat avec les autres offices du Tourisme du Pays de Montluçon. L'occasion de découvrir notamment sur Venas la fabrication du Whisky à la distillerie de Mr Balthazar.

Durant tout l'été, les vacanciers et visiteurs de passage ont aussi pu profiter des traditionnels « Pots de bienvenue »et déguster une sélection de produits locaux proposés à la boutique.

Enfin ,la Maison du Tourisme a proposé une animation sur site à l'occasion des 20 ans du label Village Etape, le premier week-end de juillet, et a participé à l'organisation de visites touristiques pour les rencontres nationales des villages étapes de septembre. Les participants ont apprécié les « Z'aventures magiques »à Saint Bonnet de Four.

La boutique des produits régionaux est devenue le lieu incontournable pour découvrir toutes les spécialités locales. Parmi les dernières nouveautés à découvrir: les produits de soins de Chantelle, les tisanes bio du Bourbonnais du Theil, la boîte à sucre de Charroux, le miel du Veurdre.

La Maison du Tourisme gère le réseau des sentiers de randonnées qui s'étend sur près de 350 km; la Communauté en entretien environ 40km chaque année.

Retrouvez les produits sur: www.achetezamontluçon.fr

Com com ….

Contact: **Caroline Aujean au 0470073921 ou maisondutourisme@orange.fr**

- **PATRIMOINE.**

La Communauté de Communes a achevé son deuxième programme de restauration du patrimoine communal non inscrit mais présentant un intérêt architectural ou historique. La restauration de ces éléments a permis d'embellir les bourgs ou d'agrémenter les circuits de randonnées. Les actions comprennent: l'accès à la prise d'eau et le pont de TIZON à MONTVICQ, le mur du cimetière à SAZERET, la cloche de l'école et la bascule à TORTEZAIS, la bascule/le mur de l'arbre de la liberté et la fontaine de REUILLAT à VOUSSAC, la bascule/la pompe à eau et le menhir à VENAS.

Les différents travaux ont coûté environ 120 000euros HT.

Un précédent programme avait été mené en 2006 sur 14 autres communes pour un montant de 210 000 euros HT.

Pour plus d'informations contactez **FLORENCE LEGUET 06-07-15-35-47 ou:arts.comcommontmarault@orange.fr**

- **ATELIERS CULTURELS.**

Les enseignements de la musique, du théâtre et des arts plastiques sont aussi des actions organisées par la Communauté de Communes en association avec l'école intercommunale de musique et la compagnie du p'tit bastringue. Des prestataires assurent les cours d'arts plastiques. Cette année, près de 200 élèves se sont inscrits pour suivre ces différents cours. Ils sont dispensés par des professionnels et permettent de sensibiliser jeunes et adultes aux techniques musicales, à l'expression théâtrale et à l'acquisition de connaissances dans le monde de la peinture, du modelage, du collage…

A Montvicq s'est déroulée la 5ème rencontre de théâtre enfants.

Chaque année, la Communauté de Communes participe à hauteur de 5000 euros au festival de théâtre au cour de Cosne.

Le coût global des dépenses à charge de la Comcom s'élève à environ 74 000euros. Les participations financières des familles couvrent environ 35000 euros.Le Conseil départemental versera une subvention de 8000 euros environ.

Com Com ….

HABITAT.

La Communauté de Communes a renouvelé son protocole d'accord avec l'état pour compléter les aides financières destinées aux propriétaires qui décident de réaliser des travaux d'isolation thermique. Cette aide est conditionnée aux revenus du demandeur et à la nature des travaux envisagés. Sur 20 000 euros de travaux éligibles, la subvention peut atteindre 12 500 euros.

Contact: cellule habitat du conseil départemental au 04-70-34-41-84.

Service de l'ANAH tel:04-70-48-77-50

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRES POUR LES PETITES COMMUNES.

Fin 2011, la Communauté de Communes a mis en place une aide à destination des petites communes pour restaurer leurs bâtiments. L'enveloppe financière s'élève à 9000 euros sur 3 ans. Elle peut être attribuée en tout ou partie sur présentation des factures. Elle représente au mieux 50% de la dépense. Le bilan est très positif. La Communauté de Communes a versé au total 133 300 Euros pour 15 communes bénéficiaires.

Un nouveau programme triennal débute. Six dossiers ont déjà été instruits:

communes	objet	Fonds de concours affecté
Venas	Eglise	9000 euros
Sauvagny	Logement	1656 euros
Sauvagny	Accessibilité mairie+façade salle polyvalente	4681 euros
Louroux de Beaune	Mur du cimetière	2500 euros
Louroux de Beaune	Mur du cimetière complément	2000 euros
Vernusse	Eglise	9000 euros
Total		28 837 euros

Com Com .....

- **ENFANCE.**

La Communauté de Communes a inauguré cet automne l'ensemble des équipements dédiés à l'enfance et à la jeunesse. Depuis 2010,près de 2.5 millions d'euros TTC ont été investis. Les structures sont implantées sur les 4 pôles du territoire et gérées par le Centre social rural:

•Centre de loisirs et halte-garderie itinérante à Montmrault, »la Fourmilière ».
•Crèche multi-accueil sur le pôle minier à Bézenet, »1,2,3 p'tits pas ».Elle englobe aussi les communes de Doyet et de Montvicq.
•Centre de loisirs »Crock loisirs »et Relais des assistantes maternelles, »1,2, » soleil »,qui accueille aussi une halte-garderie itinérante,à Villefranche d'Allier.
•Crèche multi accueil à Cosne d'Allier »1,2,3 petit bois »

La Communauté de Communes finance aussi les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).Le Centre social rural accueille environ 522 enfants en 2015.Un surcoût estimé à environ 80000 euros en année pleine, financé par la Communauté de Communes et ses partenaires CAF et l'Etat.

Quelques chiffres clés du Centre social rural:

600 enfants sont accueillis dans les centres de loisirs.

111 enfants de moins de 3 ans sont accueillis dans les crèches, halte-garderie et RAM (relais des assistantes maternelles).

60 salariés.

Subvention de fonctionnement versée par la Comcom au Centre de loisir soit environ 580 000 euros par an.

Com com....

- **Actions sociales** :

La Comcom adhère en lieu et place des communes à la Mission locale. Deux permanences sont assurées sur le territoire, une dispensée historiquement à Cosne d'Allier et une nouvelle à Montmarault. Pour le secteur du pays minier, une permanence accueille déjà les jeunes de Bézenet,Doyet et Montvicq à Commentry.

En 2015,la Mission locale a encadré une dizaine de jeunes du territoire. Elle les a accompagnés personnellement dans leurs démarches pour trouver un emploi ou une formation.

La Communauté de Communes finance l'ADEM pour le fonctionnement d'Atelier Chantier d'Insertion (35 000 euros/an).Les stagiaires réalisent des travaux pour le compte des communes candidates. Il s'agit principalement de travaux de peinture, de plâtrerie, d'isolation, de réfection de murs, de terrassements, de nettoyage, de pose de carrelage et de faïence et de débroussaillage...

- **Projets futurs de la Communauté de Communes**

Les élus travaillent sur les actions 2015/2018:

- Construction d'un hôtel d'entreprises pour accueillir les nouveaux artisans à Montmarault,
- Rénovation d'un immeuble pour aménager des logements locatifs en associant artisans et personnes inscrites à Pôle emploi qui désirent retrouver un emploi dans le bâtiment à Cosne d'Allier,
- Construction d'une résidence pour seniors(lieu indéterminé),
- Rénovation d'une maison pour accueillir des seniors en famille à Villefranche,
- Construction d'une maison de santé à Cosne d'Allier,
- Rénovation d'un ancien bâtiment pour accueillir un centre de loisir sur le Pôle Minier,
- Equipement numérique des écoles.

Le coût total des actions est estimé à 2.6 millions d'eurosHT.La Comcom négocie avec les instances de l'Europe, de l'Etat, des Conseil régional et départemental pour le financement de ces opérations.

Comcom…..

AVENIR DE L'INTERCOMMUNALITE.

- Impôts économiques: jusqu'en 2015,chaque commune appliquait une taxe économique à laquelle s'ajoutait celle de la Communauté de Communes. Les élus ont décidé de mutualiser cet impôt au niveau de l'intercommunalité. Dès 2016,une période de lissage débutera pour harmoniser l'ensemble des taux existants. A terme, un seul taux s'appliquera sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, la moyenne pondérée de cet impôt s'établit à 27%.

- Plan local d'urbanisme: par une loi de 2010,les législateurs ont décidé que le PLU deviendrait intercommunal en 2017.Sans attendre, le conseil communautaire a décidé d'anticiper ce transfert. L'objectif est de doter l'ensemble des communes d'un document de planification indispensable pour obtenir des droits à construire et d'intégrer les nouvelles dispositions issues des lois Grenelle concernant l'environnement.
- Fusion des EPCI: le Préfet a proposé aux communes le 15 octobre dernier une carte départementale restructurant les périmètres des intercommunalités. Il réduit leur nombre de 60% environ passant de 21 EPCI(Etablissement Public de Coopération Intercommunale)à 8.La Communauté de Communes de la région de Montmarault est mariée avec sa voisine Commentry/Néris les Bains. L'idée n'est pas neuve. Depuis la création des communautés, des élus des deux territoires respectifs se réunissent et échangent sur un rapprochement. Une étude est en cours pour analyser les conséquences financières et juridiques. Affaire à suivre…

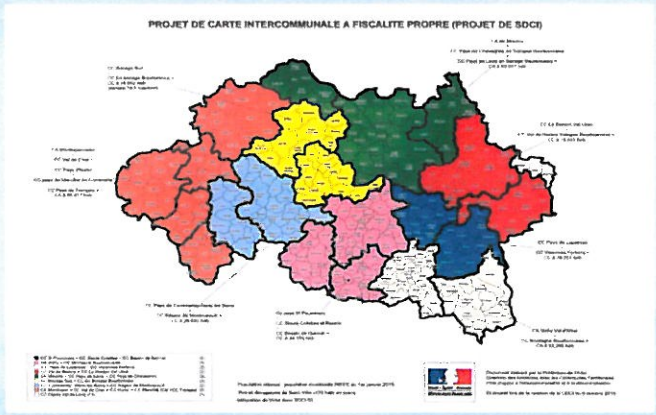

Sictom

- Modification du planning de la déchetterie mobile (Tritou 'mobile).

Aujourd'hui le constat est fait de l'obligation d'une nouvelle organisation, faute de rentabilité du système actuel.

Le Tritou'mobil sera installé moins souvent sur les communes ou cela est possible mais plus longtemps. Le Tritou'mobil sera installé dans des communes ou il n'est jamais comme par exemple Montluçon. Les services seront élargis comme à la vente de composteur, collecter les huiles de vidange, la distribution de badges et surtout le souhait du Sictom est de renforcer la communication en organisant des installations plus longue en temps.

- Transfert des propriétés des points de regroupement.

Sur certaines communes des points de regroupement ont du être installés lorsque les camions de collecte ne peuvent pas accéder aux habitations ,sans possibilité de faire demi tour sur le domaine communal, ou afin d'optimiser les circuits de collecte.

Certains de ces points appartiennent aux communes ce qui pose problème:

Lorsque le bac est endommagé lors de la collecte, la mairie doit racheter le bac qui lui sera remboursé par l'assurance du SICTOM,

Lorsque le Sictom mettra en place des bacs jaunes sur les communes, sur un même point de regroupement, il y aura un bac OM détenu par la commune et un bac de regroupement qui appartient au SICTOM.

Enfin, les bacs individuels qui seront distribués aux particuliers appartiennent au SICTOM alors que les points de regroupement appartiennent à la commune.

Afin d'uniformiser le parc, un courrier sera transmis à l'ensemble des maires concernés pour valider ce point.

Tourisme…

Au cœur de l'ancienne province du Bourbonnais, l'Allier recèle ses châteaux, ses églises, ses musés, ses villages avec un important patrimoine bâti et culturel. Sa nature offre de multiples activités comme les randonnées à pied, à cheval ou en VTT, le canoë kayak, la chasse ,la pêche…
Vernusse est complètement intégré à cette culture touristique par un développement constant de ses accueils touristiques tous aussi différents mais complémentaires les uns des autres .

La Faye

Le Moulin Berthon

Allier Tourisme

La saison 2015 est source de satisfaction pour les professionnels du tourisme. Les meilleurs taux d'occupations ont été enregistrés par les chambres d'hôtes, les gîtes et les campings.

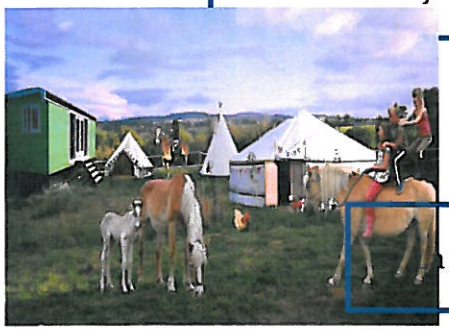

Faye

Villars

Brenazet,La

Tourisme

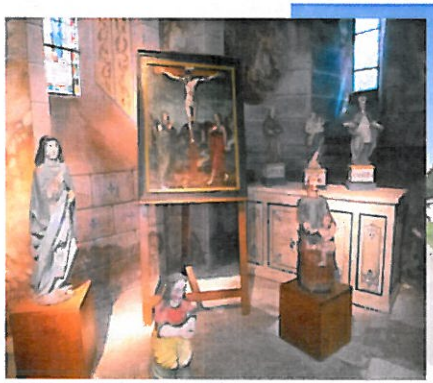

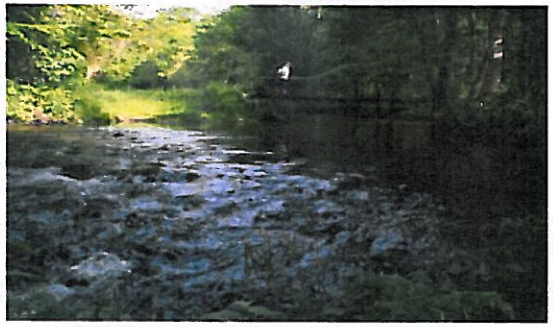
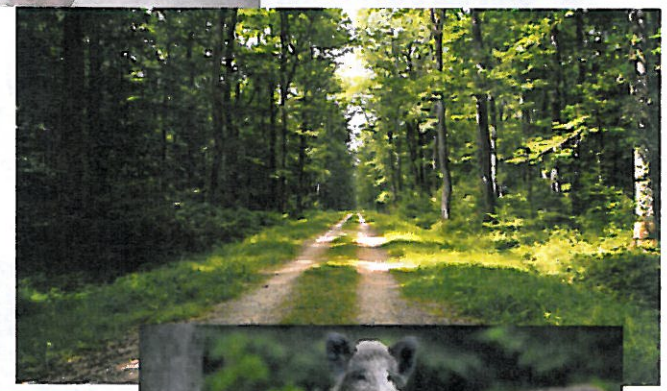

Les saisons ont favorisé le tourisme à la campagne. Les touristes se sont installés quelques jours, parfois plusieurs semaines et ont apprécié la nature vernussoise, les ballades, la Bouble avec les activités de l'eau etc.... Les randonneurs étaient au rendez vous à Vernusse ; en effet nos chemins ont accueilli de nombreux marcheurs.
Le tourisme est un des créneaux que notre commune doit saisir pour exister, pour être reconnue comme un lieu de ressource, tout en s'appuyant sur les activités touristiques alentours.

C.C.A.S

Bureau du CCAS
C.Tourret.M.Malapaire.J.Gauvin.M.Brugues. M.Ducrot.M Tsas .A Dufresnois. A Noly C.Soulier
En 2015 le CCAS a aidé un dossier en maison de retraite pour une personne de la commune et favorisé une aide sociale pour une famille en difficulté.
Le CCAS n'a pas failli à l'organisation du repas des aînés et la venue du Père Noël .
C'est avec beaucoup de satisfaction que les membres du bureau du CCAS ont accueilli les enfants et leurs familles vers 16h, avec les aînés de la commune. En effet cette année pour des raisons organisationnelles le repas des aînés et le goûter de noël des enfants ce sont déroulés le 6 décembre .
Chacun a profité de cette journée et nous avons pu apprécier encore une fois, les talents de J.L Dafis et A. Avignon sur une scène de théâtre.
Les enfants ont accueilli le Père Noël, avec son équipage venu, jusqu'à Vernusse. Sa corbeille rouge était remplie de cadeaux et de papillotes.

Vie associative.

. CAP Vernusse et les Vergnes sont deux Associations actives qui proposent régulièrement à vous tous des spectacles ou des expositions et parfois des repas en soirée. Leur but principal est de participer à la restauration du petit patrimoine de la commune mais aussi de sensibiliser chacun d'entre nous à l'art et à la Culture. Les associations ont pour vocation naturelle de réunir les habitants des villages…Au cours de cette année 2015,vous avez pu assister à une chorale à l'église ,à une séance de théâtre; vous avez pu découvrir les expositions de peintures et arts plastiques, assister à une fête de la chasse. Vous avez pu chiner lors de la brocante le 13 juin. Les philatélistes de Montluçon sont venus à Vernusse tout un weekend pour nous intéresser à leur passion. Une compétition de Trial s'est déroulée sur le territoire de la commune.

•Cette année CAP Vernusse a décidé d'être le porteur d'un mécénat de la Fondation du Patrimoine pour les travaux des toits de l'église .

•Les Vergnes sont dans l'attente de l'aboutissement du projet des vitraux de l'église.

•La municipalité à mis a disposition le foyer socioculturel à l'association OCEANE au service des mal voyants…

•La municipalité en coopération avec la Communauté de Communes a validé un nouveau stage d'arts plastiques à Vernusse, 10 stagiaires ont participé et exposé leurs travaux dans la Grange à Léo au côté des toiles d'Antoine (peintre amateur) .

•Avec la MSA nous avons reconduit un atelier cette fois ci à propos de la diététique, vaste sujet!

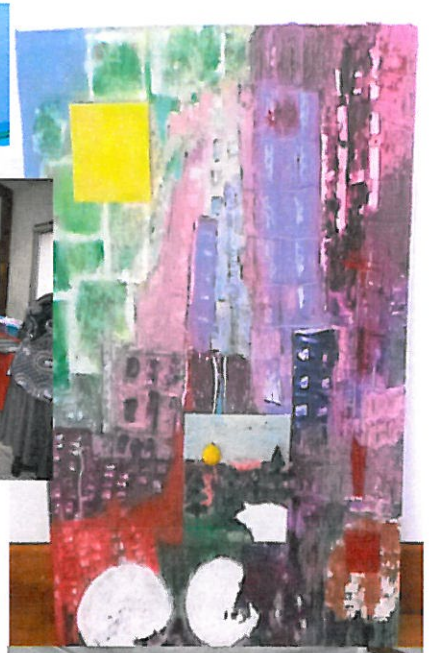

Patrimoine

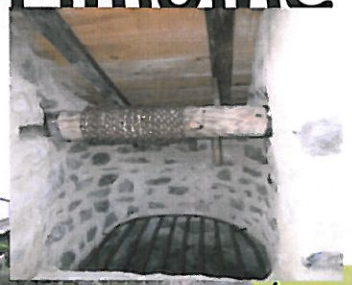

Le patrimoine est en somme l'affaire de tous. Il représente l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres. Chaque génération a la charge de l'entretien du patrimoine de nos mondes. Il se niche dans notre quotidien éveillé .
Le patrimoine se cache dans une multitude d'objets précieux mais aussi naturels et très simples: de chemins, de végétaux ,d'édifices, de peintures, de sculpture, d'écriture, de recettes.....Il est très riche d'histoires d'hier et de demain. Il est notre préoccupation dans nos comportements de conservation et de création.
A Vernusse beaucoup d'efforts personnels ou collectifs, de part et d'autre ,sont mis en œuvre pour préserver l'histoire de la commune, pour la rendre belle à vivre et à regarder.
Nous remercions tous ceux et toutes celles qui de près ou de plus loin ont participé et participeront aux actions patrimoniales .

Vie communale

site: vernusse.wix

Randonnée ou ballades pour découvrir et apprécier la campagne de Vernusse

Le concours des maisons fleuries reconduit tous les ans. Pour participer inscrivez vous en Mairie

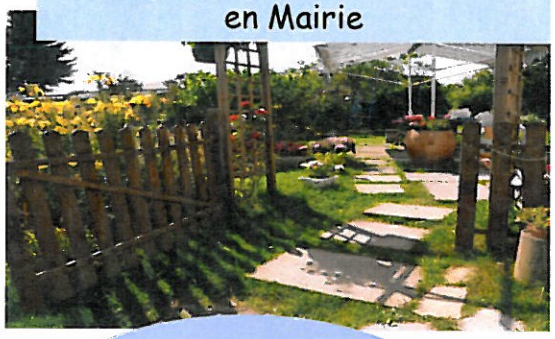

Le civisme
Rendez vous les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

L'agriculture :activité économique de la commune
10 exploitations

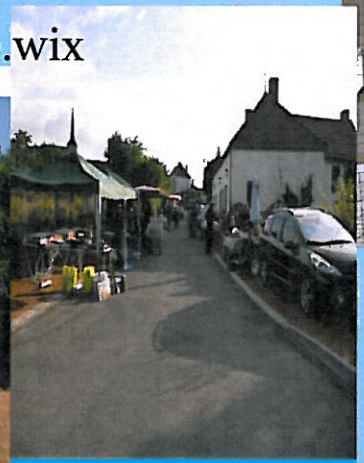

Brocante le 18 juin

Les artistes de la commune sont invités tous les ans à participer à une exposition le 6 et 7 août. Pour plus de renseignements: grolin.claude@wanadoo.fr

Les Nostalgiques des Planches feront leur représentation annuelle le 19 mars, et Les Rideaux Verts viendront jouer la pièce LE LAVOIR le 21 fevrier

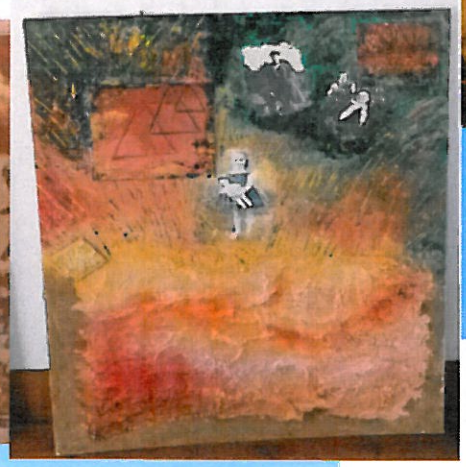

L'art plastique stage possible tous les ans ; du 11 au 15 avril se renseigner en Mairie de Vernusse

Un concert se dérouler a le 5 juin à l'église

Vie communale... Quelques unes des activités de notre ruralité

Les paniers bio à la Faye

Fabrique de merrains aux Quatre Vents
Matière principale du tonnelier

Les poules pondeuses à Morlat
L'œuf bio toute l'année

Les laitières de Sante

L'élevage bovin un des fleuron de l'Allier avec une qualité de viande reconnue –Morlat -les Foncelles-le Rechat-le Mont-Rivalais-Brenat-Champ-Courtin

Les poulets du Mont
du printemps à l'été

Les escargots au Rechat

Commémorations

8 mai ,11 novembre et 5 décembre 2015

Les commémorations 2015 se sont déroulées et comme chaque année nos vaillants porteurs de drapeau ont ouvert le pas au cortège jusqu'au monument aux morts Place de l'église. Les plus jeunes étaient présents au déroulement officiel de ces manifestations en l'honneur de nos morts pour les guerres. Tout le monde s'est retrouvé au Foyer Socioculturel pour partage le verre de l'amitié accompagné de brioches.